

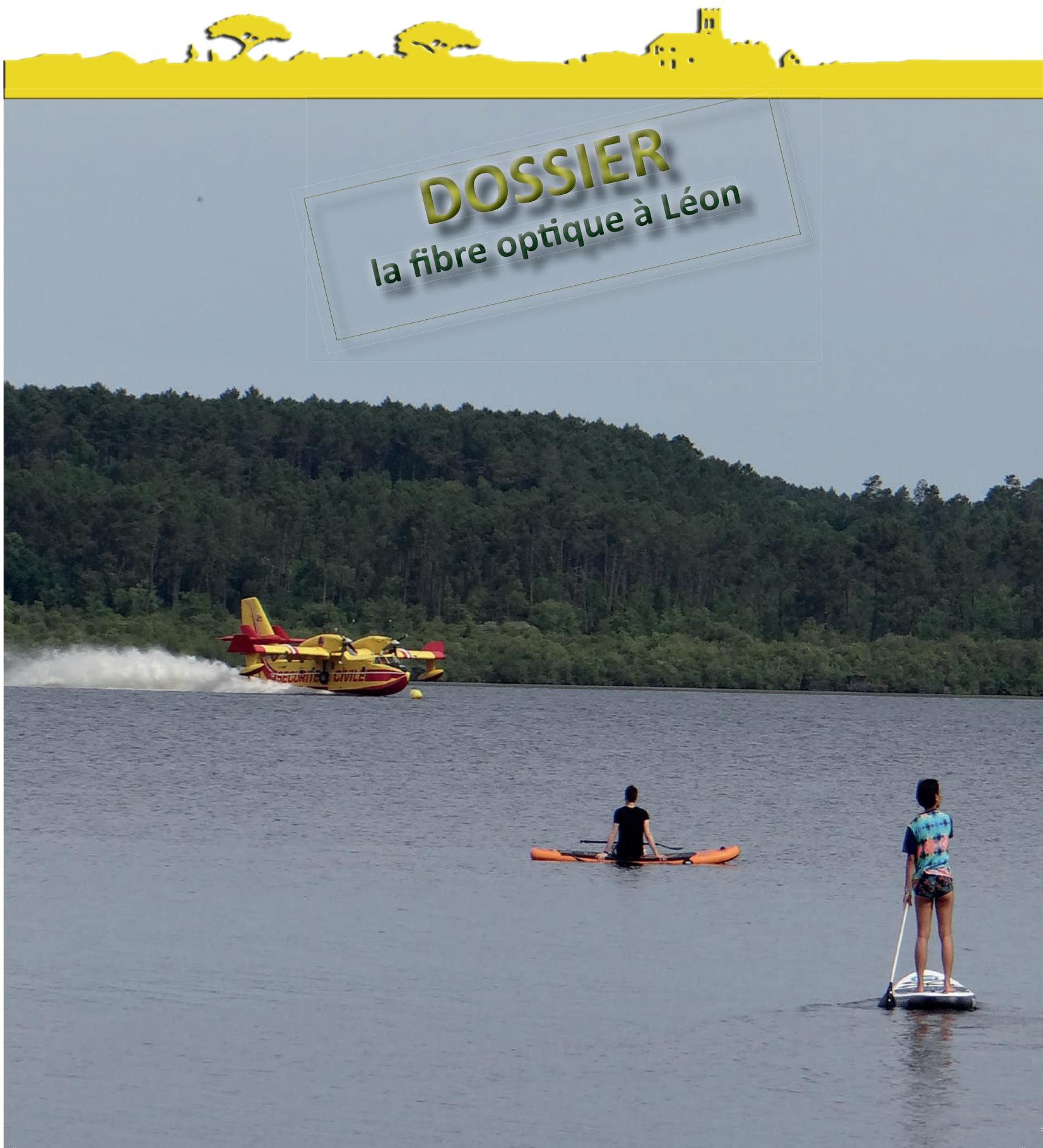
JUIN 2018

Ville de

Léon

Magazine d'informations municipales n°14

DOSSIER
la fibre optique à Léon



Léonnaises, Léonnais

La première tranche de « Réhabilitation, d'aménagement urbain et de sécurisation du bourg de Léon » est enfin terminée. Huit mois de travaux ont été nécessaires mais le résultat est à la hauteur de l'attente. Tous les réseaux ont été refaits (électrique, téléphonique, fibre optique, eau, assainissement et eaux pluviales).



Nous utilisons maintenant une Avenue du Marensin sécurisée pour les piétons et les enfants avec un trottoir entièrement PMR (Personne à Mobilité Réduite). La réduction de la vitesse à 30 km va permettre une bonne cohabitation entre les cyclos et les véhicules motorisés. J'entends certaines personnes qui se disent « ingénieurs » et qui déplorent l'absence d'une piste cyclable mais qu'elles sachent que la Direction des grands travaux du conseil départemental a travaillé sur ce projet pour optimiser au maximum l'emprise de la route. Au vu de la largeur de la voie et des nombreuses sorties des riverains, les études ont démontré qu'une piste cyclable serait plus accidentogène. Le choix le plus pertinent a été validé pour une régulation de la vitesse à 30 km/h en laissant coexister voitures et vélos. Je conseille à ces personnes de mettre leur savoir à disposition du bureau d'études du Département.

Je voudrais encore une fois m'excuser auprès des commerçants et des riverains pour la gêne occasionnée et l'incidence sur leur activité. Je reste persuadé que très prochainement, ils profiteront de cette rénovation qui rendra cette artère du village très agréable et plus attrayante. Les mamans avec leurs poussettes, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, comme l'ensemble de la population et nos touristes vont pouvoir cheminer sur les trottoirs en toute sécurité et je les remercie une fois de plus, pour leur immense patience.

Une bonne nouvelle, l'estimation des dépenses a été respectée et l'ensemble des subventions prévues a été octroyé.

Ces travaux sont le point de départ d'un projet de transformation de notre Village. Avec la collaboration de la SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'équipements des Landes), un concours d'architectes a été organisé. Plusieurs cabinets d'architecture ont répondu. C'est le groupement SLK Architectes/Atelier du Périscope/IRIS Conseil Région/Woderfulight qui a été sélectionné comme lauréat du concours. La réalisation d'une seconde tranche dont le détail vous sera présenté prochainement va pouvoir ainsi se poursuivre.

La résidence services seniors sera livrée cet été et des visites seront programmées pour les personnes souhaitant louer un appartement. Une journée « portes ouvertes » sera également organisée pour tous les administrés dès cet automne. (Vous serez informés par le bulletin, la presse et par le panneau lumineux).

Au sein de cet établissement, une cuisine centrale va permettre d'élaborer les repas des résidents, de la cantine de l'école et les plateaux repas des personnes à domicile. Un avenant de 146 000€ a été signé avec la SNI. Il comprend la cuisine centrale, un appartement supplémentaire à la location et le passage des gaines pour la fibre optique, représentant 4.64% du montant total des travaux (3 150 000€).

Lors du dernier conseil municipal, Mr SUBSOL s'est interrogé sur la pertinence de cet avenant. Lors d'un BEA, un seul avenant est autorisé ce qui explique le regroupement de ces équipements qui ont été jugés indispensables à rajouter par rapport aux travaux initiaux décidés en 2015.

Pour rappel, d'autres dépassements ont été constatés sur les budgets des derniers mandats de Mr Subsol : de +17.67% de plus-values sur le marché public de la Huchette (soit +671 856€ sur 3 088 919,97€ du budget initial soit 3 760 776€ au final) ainsi que +22.66% sur celui de la mairie (+285 444€ sur le montant initial de 975 254,30€ soit 1 260 968,36€ au final). Ces chiffres sont vérifiables sur demande auprès des services de la mairie.

De grâce, Mr SUBSOL, avant de formuler de telles observations, je vous invite à « regarder dans le rétroviseur ».

Nous allons commencer une nouvelle saison estivale que j'espère plus ensoleillée que ces derniers temps. Les nombreuses manifestations proposées par nos associations vont nous permettre de partager de bons moments de convivialité.

Je vous attends très nombreux, tous en Bleu et Blanc, pour la 5ème édition de FESTALOUN 2018 et je vous souhaite à toutes et à tous un excellent Été.

Votre Maire : Jean MORA

Sommaire	P4-5 La Fibre Optique à Léon	P 11 Bénévolat-Assos	P14 ZOOM Arrière
P 2 Édito	P 6-7 Info Controle Technique	P 12 Enfance et Jeunesse	P15 Insolite ZOOM
P 3 Cadre de Vie & Voirie	P 8-9-10 Culture & Fêtes	P13 Affaires Sociales et Santé	P16 Agenda

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : D Lartigau-Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon, CLN, D LARTIGAU

Nombre d'exemplaires : 1200 exemplaires - Dépôt légal : à parution.





Cadre de vie & VOIRIE

Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles se fera à l'automne, les dates vous seront communiquées dans le prochain bulletin, sur le panneau d'informations et dans le Sud Ouest.

Avenue du Marensin

Enfin, la fin des travaux après 8 mois. Qu'est ce qui a changé?



Des réseaux entièrement refaits (électricité, assainissement, eaux pluviales, fibre optique et téléphonie)

Une emprise de chaussée de 6,00m avec une vitesse limitée à 30 Km/h.

Un tourne à gauche allongé au niveau du Carrefour-Market pour diminuer la file d'attente en venant du Nord.

Des passages piétons supplémentaires.

Deux trottoirs sécurisés de 1,40m minimum dont celui côté poissonnerie entièrement adapté aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Un mini rond-point surélevé pour marquer l'entrée du village et de la zone 30.

Des espaces verts et fleuris tout le long.

Une esthétique de qualité :

Une résine de couleur signalant les entrées des riverains, des passages piétons et des commerces.

Une signalisation verticale et un mobilier urbain homogène.

Des candélabres à Led nouvelle génération pour une ambiance moderne.



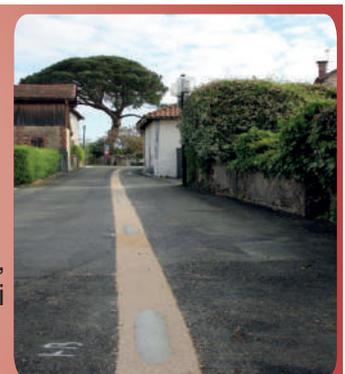
Chemin de poutiche, chemin de Chapit, rue de Nabet.

Après un printemps exécrable, il a été difficile de maintenir le planning des travaux prévus sur les chemins de Poutiche et Chapit ainsi que sur la rue de Nabet. Ils sont prévus au 2^{ème} semestre 2018.



Rue du Monument aux Morts

La sécurisation de la rue du Monument aux Morts est terminée. Les vélos et en particulier ceux de la Vélodyssée qui arrivent du Sud, peuvent emprunter une voie qui leur est dédiée et relier le nord par la rue des écoles .





.Dossier du BULLETIN de Juin.

La fibre optique à Léon : C'est pour l'automne 2018

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département et les Communautés de communes se sont associés pour financer un accès au très haut débit pour tous les citoyens de la Communauté de Communes Côte Landes Nature. Ces collectivités ont confié au SYDEC la mise en œuvre de ce vaste programme.

Déploiement de la fibre optique

En ce qui concerne le déploiement du réseau de fibres optiques, les travaux démarreront d'ici l'automne sur la commune de **LÉON** et la mise en commercialisation du réseau est prévue pour le 1er semestre 2019. Pour les autres communes, les études seront lancées dès 2018 sur Linxe, Saint-Michel-Escalus, Vielle-Saint-Girons, puis en 2019 sur Castets, et enfin en 2020 sur Taller. Les communes de Lévignacq, Lit-et-Mixe, Saint-Julien-en-Born seront traitées lors de la seconde phase du programme (à compter de 2021).

Comment cela va-t-il se passer ?

C'est simple :

1. Le SYDEC construit le réseau et la Société publique locale (SPL) Nouvelle-Aquitaine THD, créée par le SYDEC et 6 autres départements, exploitera et commercialisera le réseau auprès de opérateurs.

2. Les opérateurs (Free, Bouygues, SFR, Adista, Orange, Completel...) loueront ce réseau à la SPL pour vous proposer leurs offres.

3. La souscription d'un abonnement se fera donc comme sur le réseau téléphonique actuel, auprès des fournisseurs d'accès classiques. Rien ne change, sauf le support sur lequel nos données transiteront : cela ne sera plus le réseau téléphonique mais le réseau public de fibres optiques. Quel que soit votre lieu de résidence, le débit sera IDENTIQUE.

Montée en débit

La commune d'Uza bénéficiera début 2019 de la montée en débit. Au terme des travaux, les opérateurs installeront leurs équipements dans l'armoire technique. La date de l'ouverture des services sera communiquée à la commune dès qu'elle sera connue. Les abonnés à internet par le réseau de téléphonie fixe pourront alors contacter leur fournisseur d'accès à internet et bénéficier d'une augmentation de débit, et ce, sans modification du tarif de l'abonnement.

Accès à Internet par satellite

Tous les administrés, toutes les entreprises et tous les services publics dont les lignes de téléphonie fixe ne permettraient pas un accès à internet avec un débit supérieur à 3 Mbits/s, sont éligibles au dispositif d'aide à l'inclusion numérique. Ce dispositif permet d'accompagner les bénéficiaires à hauteur de 400 euros pour acheter et installer le matériel nécessaires à l'accès à internet par satellite. Cette solution permet des débits équivalents, voire supérieurs à l'ADSL. D'ici quelques années, un nouveau satellite tel que Ka-SAT dédié aux télécommunications sera lancé et mis en orbite pour subvenir aux besoins croissants des internautes.

Réunions publiques

Dès la fin des travaux, le SYDEC proposera des réunions publiques. De plus, d'ici quelques semaines, vous pourrez également poser vos questions auprès d'une plateforme (numéro non surtaxé) qui sera dédiée à l'aménagement numérique.

Aucun administré ne sera oublié et tous bénéficieront d'une action.



Programme d'aménagement numérique

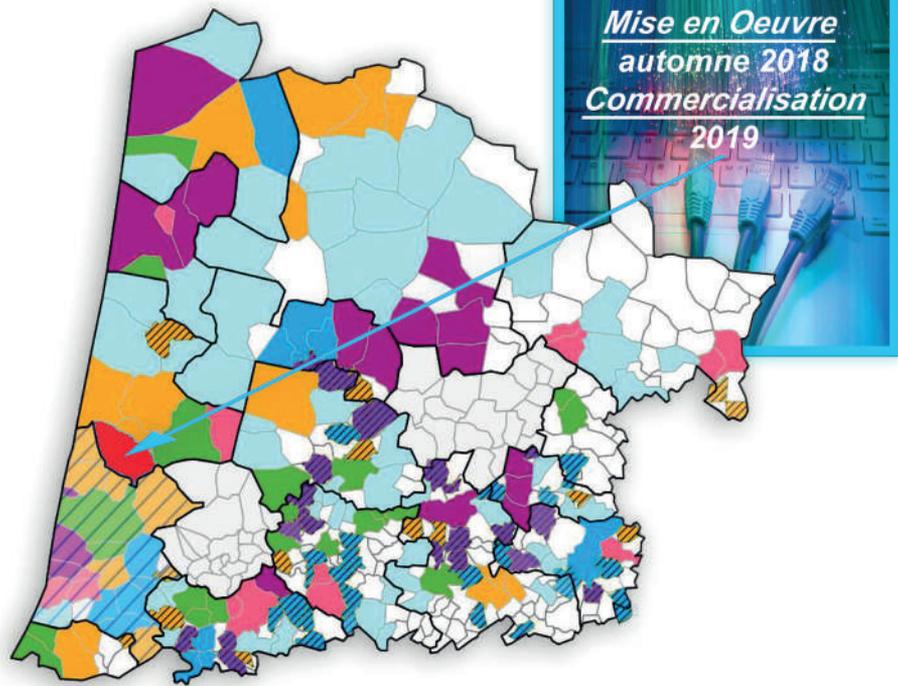
Déploiement de la fibre optique - Phasage des travaux

- 2017
- 2018
- 2019
- 2020
- 2021
- 2nde phase de 5 ans

Montée en débit Travaux en cours

- 2016
- 2017
- 2018

CC MACS : discussions en cours avec le CC et son délégataire exploitant le réseau de collecte MACS THD. Le calendrier de déploiement sera acté au terme des discussions



sydec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

Le programme est articulé autour de deux grands objectifs

Deux objectifs majeurs

Conformément au SDTAN (Schéma directeur territorial d'aménagement numérique), le SYDEC a établi un programme qui permet d'atteindre à l'horizon 2025 les objectifs suivants :

- Réaliser la transition vers la fibre optique pour 70 % des Landais.

- Permettre à plus de 80 % des foyers, entreprises et établissements publics d'accéder à un débit au-delà de 8 Mbits/s.

Trois types d'opérations

Dans cette perspective, trois types d'opérations sont mises en œuvre :

- Le soutien des particuliers et des professionnels dans leur équipement d'un accès à Internet par satellite ou hertzien terrestre : 11 000 aides prévues.

- L'amélioration du réseau téléphonique (montée en débit) : 12 000 lignes téléphoniques bénéficiaires sur 60 communes.

- La construction d'un nouveau réseau de fibres optiques qui raccordera 153 000 logements et entreprises sur 161 communes.

Les différentes phases

Phase I (2015-2020) :

100% du programme d'amélioration du réseau téléphonique et d'aides satellitaire, et 57% du réseau très haut débit en fibre optique déployés.

Phase 2 (2020-2025) :

Finalisation du programme.

Investissements

Ce programme d'aménagement numérique du territoire d'ici 2025 représente un investissement de l'ordre de 176 millions d'euros.

Dans le cadre de la première phase, dont l'investissement s'élève à 109 millions d'euros, L'État a confirmé en mars 2016 sa participation à hauteur de 31,8 millions d'euros dans le cadre du Plan national France Très Haut Débit. Le besoin en financement restant est réparti entre les membres du SYDEC : Région, Département et Communautés de communes.

Afin de favoriser un déploiement équilibré sur l'ensemble du territoire landais, la participation des Communautés de communes est péréquée : quel que soit le montant réel des travaux, les communautés de communes participent selon un coût identique par logement raccordé en fibre optique ou bien bénéficiant de la montée en débit.





Depuis Mai 2018 **NOUVEAU** CONTROLE TECHNIQUE

Nouveau contrôle technique 2018 : tout savoir sur la réforme

Depuis le 20 mai 2018, une nouvelle Directive Européenne est appliquée à la France. Elle vise à renforcer la prévention et la sécurité routière en introduisant un contrôle technique plus exigeant. Les changements portent essentiellement sur le déroulement du contrôle technique (points de contrôle) et les sanctions avec l'arrivée de la défaillance critique. Notre dossier fait le point sur les changements !

L'objectif de la Directive Européenne

En 2011, la Commission européenne s'est donnée pour but de diviser par 2 le nombre de tués sur les routes européennes par rapport à l'année 2010. Cet objectif audacieux s'appuie sur l'harmonisation du contrôle technique au niveau européen : tous les états membres ont l'obligation d'appliquer la même réglementation. La Commission européenne a donc adopté la directive n° 2014/45 transposée en droit français, qui permet d'écarteler des routes les voitures présentant un risque sérieux pour la sécurité routière.

Conséquences :

Plus de points seront contrôlés et surtout, plus de défaillances seront soumises à des sanctions pour plus de prévention et de sécurité.

Ce qui change avec la réforme

Augmentation du nombre de points de contrôle : on passe de 123 à 133

Augmentation du nombre de défaillances (terme qui remplace défauts depuis le 20 mai 2018) : on passe de 410 à 610

Baisse du nombre de fonctions contrôlées : on passe de 10 à 9

3 niveaux de défaillances pour une mesure plus fine de la dangerosité.

Vrai ou faux ?

L'automobiliste ne dispose plus que de 24h pour faire réparer son véhicule ? **FAUX**

Le véhicule ne peut plus rouler à partir de minuit le jour du contrôle s'il présente une défaillance critique et la contre-visite est à réaliser dans un délai de deux mois, comme pour le contrôle technique actuel.

Cette mesure est déjà en vigueur pour les poids-lourds.

Un nouveau résultat est ajouté ? **VRAI**

A partir de mai 2018, il y a différents résultats :

Favorable, si aucune défaillance majeure ou critique n'est relevée.

Défavorable pour défaillance majeure, avec obligation de contre-visite.

Défavorable pour défaillance critique. Le véhicule ne peut plus rouler à partir de minuit le jour du contrôle s'il présente une défaillance critique et la contre-visite est à réaliser dans un délai de deux mois. La création de ces 3 niveaux permet au contrôle technique d'évaluer plus finement l'état de chaque véhicule et de renforcer son rôle au bénéfice de la sécurité routière.

Toutes les défaillances entraînent une contre-visite ? **FAUX**

Seules les défaillances majeures et critiques entraînent une contre-visite.

Le nombre de points de contrôle a beaucoup augmenté ? **FAUX**

Ne pas confondre les termes de « défaillances » et « points de contrôle ». C'est surtout le nombre de défaillances relevables qui augmente pour évaluer plus finement l'état du véhicule.

La durée du contrôle a augmenté ? **VRAI**

Le contrôle technique est désormais plus long car le nombre de points augmente et les contrôleurs doivent déterminer la gravité de la défaillance parmi un nombre de constats en forte augmentation (610 vs 410 avant le 20 mai 2018).

La contre-visite est plus longue et payante ? **VRAI**

La durée des contre-visites a augmenté (fonction entière à contrôler selon les défaillances relevées).

Attention : Une contre-visite délivrée avant le 20 mai 2018 et effectuée après le 20 mai 2018 (application de la Directive) correspond à un Contrôle Technique complet.

Le prix du contrôle technique a augmenté ? **VRAI**

Le prix du contrôle devrait augmenter de 15 % à 20% en moyenne



INFO



Depuis Mai 2018 NOUVEAU CONTROLE TECHNIQUE

Comment se déroulera le contrôle technique* millésime 2018 ?



Les 3 niveaux de défaillances



Bien préparer son véhicule au contrôle technique ... et rouler en toute sécurité!

Cette liste n'est pas exhaustive, découvrez ici quelques points-clés à vérifier pour bien préparer votre véhicule au contrôle technique.

- CARROSSERIE**
 - Pas de parties saillantes
 - Bonne ouverture / fermeture des portes, coffre, capot
- PNEUMATIQUES**
 - Témoins d'usure non atteints
 - Pas de déchirures, hernies, usure irrégulière.
 - Pression correcte
- FEUX / ÉCLAIRAGE**
 - Bon état de fonctionnement de :
 - Tous les feux
 - Clignotants et signal de détresse
- ÉQUIPEMENTS**
 - Sièges bien fixés
 - Ceintures de sécurité bien réglées, fixées et non déchirées
 - Avertisseur sonore en bon état de fonctionnement
- IMMATRICULATION**
 - Lettrage conforme
 - Plaques lisibles, bien fixées
 - Bon fonctionnement de l'éclairage de la plaque
- VISIBILITÉ**
 - Bon état du pare-brise, vitres, et rétroviseurs
 - Bon état et fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace





Culture & FÊTES.

Une saison estivale pour tous les goûts

EXPOSITION ETE 2018

Loun'Art

Pour la 5^{ème} année, Loun'Art et 100%Art vous proposeront une fois encore de venir découvrir pendant l'été des artistes photographes, sculpteurs peintres ou céramistes...

Tous viennent exposer leurs talents, semaine après semaine, pour le plus grand bonheur de la population locale et estivale.

Alors rendez-vous à la salle des associations tous les matins et le soir pendant les nocturnes.



Nos artistes ont du talent!!!

Tout l'été «Léon'Art la suite» (av Loys Labèque), la galerie de Carpe Diem (derrière l'antiquaire), chez Olivier, sculpteur sur bois, (av du Marensin) Marie fottorino, (place de la Laïcité) **vous accueillent et vous présentent leur travail.**



Les OFNI

objet flottant non identifié

SAMEDI 18 AOUT à 10h30 à 18h30 : Venez nous rejoindre pour passer un agréable moment placé sur le signe de l'humour et de la rigolade en participant à cette course d'OFNI (Objet Flottant Non Identifié) organisée par les amis de FestàLoun, Canoë Surfing et lous Palots.

Ces engins Flottants (ou presque !) loufoques, constitués de bric et de broc, navigueront au pied de la plage du lac : fou rire garanti sur une ambiance DJ. N'hésitez pas à rivaliser par votre créativité !!!

Le principe : Réaliser un objet dont la flottabilité est majoritairement assurée par des matériaux de récupération et la propulsion par tout moyen hormis un moteur ou matériel issu d'un bateau.

Tout autre « ustensile » est accepté pour faire avancer l'O.F.N.I. au plus vite et couper en premier la ligne d'arrivée, sous les encouragements enthousiastes du public... et des fans des participants !

Les costumes et déguisements sont recommandés, sous réserve de ne pas être la cause d'une quelconque entrave à la flottaison.

Les O.F.N.I. doivent être dirigés et se déplacer en utilisant la seule force ou ingéniosité de leur équipage : (vent, muscles, monstres aquatiques, voyante extralucide etc).

Le parcours sera affiché le jour de l'épreuve et présenté lors du briefing.

La sécurité est assurée par un brevet d'état de canoë kayak et ses assistants.

Inscription gratuite ouverte à tous.

Renseignements et règlement auprès de lartigau.mairie@leon.fr.



REPAS à 18h30
ScèneOlac à 21h00
CONCERT GRATUIT





Culture & FÊTES.

Une saison estivale pour tous les goûts

Les 4^{èmes} Rencontres gourmandes autour de la Bande Dessinée

Les 28 & 29 juillet 2018 de 10h-13h30 à la Médiathèque de Léon

Lorsque la bande dessinée et la gourmandise ne font plus qu'un....

Pour l'édition 2018 nous avons le plaisir d'accueillir :

*Mathieu Reynès,
Flora Grimaldi,
Nicolas Bannister,
Valp,
Maïke Plenzke.*



Pour les plus petits et les plus grands :

Des rencontres conviviales autour d'un café, des contes à écouter, des ateliers auxquels participer....

GRATUIT

Une table gourmande vous est offerte avec pâtisseries, café, thé et jus de fruits.

La programmation

SAMEDI 28 JUILLET

Dédicaces B.D tout au long de la matinée de 10h à 13h30 sur le parvis de la médiathèque
10h30 : première séance de contes avec Nathalie M'Rica de la compagnie « Ma fabrique à mots » dans la médiathèque (30min)

11h30 : deuxième séance de contes

12h : apéritif d'inauguration offert par la municipalité
Exposition Le laboratoire de la bande dessinée



DIMANCHE 29 JUILLET

Dédicaces B.D tout au long de la matinée de 10h à 13h30 sur le parvis de la médiathèque

11h30 : atelier B.D avec Flora Grimaldi (1h30)
Exposition Le laboratoire de la bande dessinée





.Culture & FÊTES.

14 juillet 2018

19h : REPAS sous chapiteau

ADULTES (12 ou 15 €)

Terrine de lapin
Araignées de porc marinées/frites (12 €)
ou Faux filet/frites (15 €)
Fromage
Gâteau basque

ENFANTS (8 €)

Melon
Chipolatas/frites
Glace



Animation musicale avec la Banda «MARIKOSKA»

Dans la tradition « Bozarts », la fanfare de cuivres Marikoska propose un répertoire varié et populaire.

21h30 : Concert avec ACDFE

22h45 : GRAND FEU d'ARTIFICE musical

23h : Suite concert



FESTÀLOUN 2018 La 5^{ème} édition

vendredi 20 juillet

16H30 : Guinguette des Fêtes (grange des Sports) avec Nacre bleu

19H : Ouverture des Fêtes
Bandas Los Calientes
Expo des vieilles de Léon
« loun Rétro » (place abbé dulong)
Remise des clés de la ville à la classe de 20 ans (Hôtel de ville)

19H30 : REPAS sous Chapiteau (place abbé dulong)

Adultes (12 ou 15€)

Salade de gésiers
Axoal/frites (12 €)
ou Faux filet/frites (15€)
Fromage

Pastis et crème anglaise
Enfant (8€)

Melon-Nuggets/frites/glacé

21H : CONCERT gratuit

MACADAM BAZAR

(Parvis du Centre Culturel)

23H : Podium « Yo Soy la Fiesta (Place de l'Eglise)

23H BODEGA (Place de la Poste)

samedi 21 juillet

11H30 : Challenge de la « Pigne d'Or »

12h : Apéro/Tapas (Place de la Poste)

CONCERT avec « Band'A part »

17h/19h : Animations Enfants (Place de la Poste)

(Structures gonflables / Jeux Géants / Holi color)

19H/24H Bandas Los Calientes

20H30 : REPAS SPECTACLE sous chapiteau (ALEGRIA 2018) avec

« Les feux de la rampe » Emeric, Jeanne-lise & leurs danseuses (sous chapiteau)

Adultes (15€)

Melon/jambon de Bayonne

Brochette Landaise/frites

ou Faux filet/frites

Fromage de brebis /cerise

Tarte fine

Enfant (8€)

Melon-Chipolatas/frites/Tarte fine

21h30 : CONCERT gratuit

TREIZEURS DU MAT

(Parvis du Centre Culturel)

23H : Podium « Yo Soy la Fiesta

(Place de l'Eglise)

23H BODEGA (Place de la Poste)

dimanche 22 juillet

10H30 : Messe avec l'Harmonie (Eglise St André de Léon)

12H : Apéro/Tapas

CONCERT gratuit de l'Harmonie Municipale

14H : Jeux de quilles de 9 (Place de la poste)

18H30 : Spectacle GRATUIT pour les enfants (Parvis de l'Eglise)

20h00 : Spectacle Folklorique Landais

(Parvis de l'Eglise)

21H : GRAND CONCERT de « SANGRIA GRATUITE »

la TOURNÉE des 20 ANS (Parvis du Centre Culturel)

22H45 : Remise des clefs de la ville – Scène de Sangria Gratuite

23H : Toro de Fuego

23H15 : DJ (Parvis de l'Eglise)



Unité CHARITÉ service
 caritatif entraide MUTUALITÉ
Solidarité aide
 COHESION soutien ASSOCIATION
 générosité partage esprit
don bénévolat

Bénévolat, entraide ET ASSOCIATIONS

La Banque alimentaire : MODIFICATIF

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les travaux d'aménagement de la future « Halle du Partage » de CASTETS étant reportés, la distribution des colis de la Banque Alimentaire pour les familles de Côte Landes Nature continuera à CASTETS tous les derniers vendredi du mois.

UN GRAND MERCI A TOUS LES BÉNÉVOLES LEONNAIS QUI AVAIENT REPONDU PRESENT POUR METTRE UN PEU DE LEUR TEMPS LIBRE A DISPOSITION DE L'ASSOCIATION. NOUS LES TIENDRONS INFORMES DES EVENTUELS CHANGEMENTS.



Que faire cet été ?



Le centre Aquaforme a ouvert à Léon (juste derrière carrefour) depuis le 25 Septembre 2017. Depuis 70 à 100 personnes sont venus expérimenter le centre dont une bonne moitié de Léonnais. Que ce soit pour y pratiquer l'aquagym sous toutes ces formes (Aquaboxing, Aquajogging, Aquapaddle, Aquapalmes, Aquadance et Aquasénior), du coaching sportif ou encore de la natation en cours collectif ou individuel.

Depuis son ouverture, le centre a évolué sur un planning hebdomadaire de 3 cours d'Aquasénior pour les retraités, 5 cours de bouquet Aquagym, et 4 cours d'Aquaforme (45 minutes de Remise en forme et 45 minutes d'aquagym) dans une eau entre 28° et 30°C.

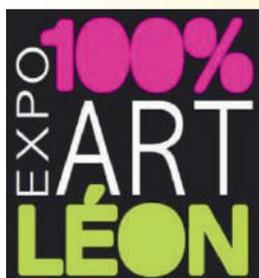
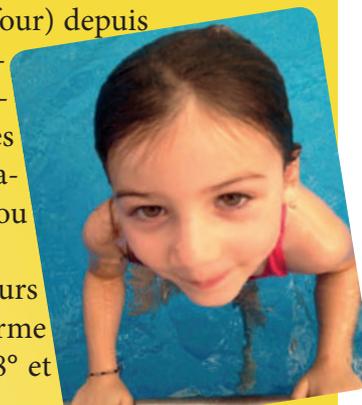
Il y en a aussi pour les enfants car le centre propose des cours d'apprentissage de la Natation et des activités nautiques comme le sauvetage aquatique, de la nage avec palmes, du Waterpolo... Vous trouverez ces activités tout au long de l'année ou sous forme de stages.

Ils ont lieu pendant les vacances scolaires mais aussi durant tout l'été du lundi 9 Juillet au vendredi 24 Aout 2018.

Les enfants découvriront ces activités aquatiques en toute sécurité, dans une ambiance familiale et « cocooning ».

Dés cet été, venez nous retrouver pour apprendre à nager, se remettre en forme et partager les plaisirs de l'eau. Sportivement

Marie-Noëlle : 06 60 46 12 79 Fb : marie noelle puy @ : marienoellepuy@hotmail.fr
347 rue Pilette 40550 Léon



100% art et Véro Marchand, céramiste plasticienne vous proposent des cours de céramique ancienne salle de vote à côté de la Poste
 Tous les jeudis
 RENSEIGNEMENTS tel 06 14 33 39 86
 mail : vema@live.fr www.vero-marchand.com





Enfance & JEUNESSE

- Monsieur le Président de la République et le Ministre de l'Éducation nationale ont émis le souhait de laisser aux communes la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dans les écoles primaires. Cette démarche est désormais actée par un décret publié le 28 juin dernier.
- Pour rappel, en 2013, l'Etat imposait aux collectivités la réforme des rythmes scolaires avec la semaine de 4 jours et demi qui n'a semble-t-il pas convaincu la communauté éducative. Aussi, à l'aube de cette évolution potentielle, Monsieur le Maire a souhaité, comme lors de chaque décision importante, demeurer à l'écoute des suggestions, des attentes et des remarques des Léonnais pour étudier l'opportunité de ce retour à la semaine de 4 jours.
- Ainsi, à de nombreuses reprises, notamment lors des conseils d'écoles ou lors d'autres réunions, l'équipe municipale a échangé avec les parents, les enseignants, le centre de loisirs, les associations ainsi qu'avec les parents d'élèves élus. Il ressort de ces nombreux échanges que tout comme les parents et les enseignants de la grande majorité des conseils d'écoles de France le choix d'un retour à la semaine de 4 jours a été demandé.
- D'autre part, la communauté éducative a jugé que cette dernière génère moins de fatigue chez nos enfants qui peuvent alors pleinement profiter des activités pédagogiques et des temps de découverte.

«la grande majorité des conseils d'écoles s'est prononcée favorablement pour le retour à la semaine de 4 jours»

- De plus, ce rythme moins dense semble leur permettre de mieux se concentrer durant cette période d'apprentissage majeure où chacun acquiert les savoirs fondamentaux et prépare la réussite de son parcours scolaire.
- Dès lors, au regard de cette convergence de points de vue, Monsieur le Maire a proposé de revenir à la semaine de 4 jours dans notre école, dès la rentrée de septembre 2018. Cette demande a été formulée officiellement au directeur académique des services de l'Éducation nationale. Parallèlement, l'accueil de loisirs anticipe déjà cette évolution afin d'accompagner les parents et d'assurer l'accueil optimal des enfants, pour septembre prochain. Aussi, afin de ne pas repercuter ce changement sur le budget des familles, un accueil GRATUIT sera proposé le mercredi matin. Ceci afin d'assurer une continuité des activités proposées en TAP depuis 5 ans.
- Tout comme nous l'avons fait pour sécuriser notre école, moderniser nos équipements ou encore favoriser le bon déroulement de leur scolarité avec le service d'aide aux devoirs, nous choisirons toujours d'agir pour que chaque jeune Léonnais soit protégé, bien accueilli et accompagné sur le chemin de la réussite.

RETOUR EN DATES

- 2008 Instauration de la semaine de 4 jours, avec le mercredi non travaillé et la suppression du samedi matin.
- 2013 Retour à 4 jours 1/2, avec le mercredi ou (plus rarement) le samedi matin travaillé. Création d'activités périscolaires étalées dans la semaine, ou concentrées sur une 1/2 journée.
- 2017 Le décret du 28 juin permet aux directeurs académiques, sur proposition conjointe (commune, conseils d'école, parents d'élèves...), d'autoriser une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours, celle de 4 jours 1/2 restant la norme.

*«L'accueil GRATUIT le mercredi matin !
UNE EXCEPTION LEONNAISE
au sein de Côte Landes Nature»*





Affaires sociales & SANTÉ

LA RÉSIDENCE SERVICES SENIORS «*An Tuc de Loun*»

*Quelques photos sur
l'avancement des travaux*



*Le pole médical
et les appartements du T2 au T4*

Un appartement terminé avec une salle de bain PMR aux couleurs pétillantes.



- Pré-réservation possible dès maintenant
- Visite à partir de juillet
- Logement disponible au 01 janvier 2019

Les travaux de peinture des façades vont bientôt clôturer le chantier.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la résidence services seniors, vous pouvez contacter la Mairie soit au **05 58 49 20 00**, soit par mail : mairie@leon.fr ou visitez le site internet : www.residence-seniors-leon.fr





ZOOM ARRIERE

L'étoile sportive léonnaise vice-championne Honneur de Côte Basque Landes



Les 110 ans du Courant d'huchet



La classe des 20 ans a honoré la municipalité



La guinguette de FÊTÀLOUN vous attend très nombreux le vendredi 20 juillet à 16h00, grange des sports, au stade de rugby

Les Canadiens à l'entraînement





.Insolite ZOOM.



Une journée blanche





Agenda & ANIMATIONS

- Samedi 23 juin : place de la Poste
18h00 Fête de la musique Tennis & foyer des jeunes Concerts gratuits Restauration
- Vendredi 29 Juin à 18h : la Huchette
16h00 Fête de l'Ecole
- Dimanche 1er juillet : La Huchette
VIDE GRENIER toute la journée organisé par Happy song -
- Vendredi 6 juillet : Parois de La Huchette
18h00 Marché des Producteurs de Pays
- Vendredi 13 Juillet : Parois de La Huchette
17h00 VIDE GRENIER organisé par l'amicale des Pompiers
- Samedi 14 Juillet : au Lac
19h00 Animation musicale avec MARIKOSKA 19H30 Repas
21h30 CONCERT avec ACDfé 23h FEU d'ARTIFICE en musique
- Mardi 17 Juillet Place de La Poste
17h00 - VIDE ATELIER organisé par 100% Art-
- Vendredi 20 au Dimanche 22 Juillet
FESTALOUN 2018 (voir programme en pages intérieures)
- Samedi 21 juillet Local ABC Place de la Huchette
09h30 à 13h00 Kermesse de la fraternité par le Secours catholique
- Jeudi 26 juillet. église de Léon.
21h00 CONCERT du Groupe ADAGIO
- Samedi 28 et Dimanche 29 Juillet : Médiathèque de Léon
10h-13h30 4eme édition de la RENCONTRE GOURMANDE autour de la BANDE DESSINEE
Avec Mathieu Reynès et ses amis. Dédicaces, Contes gourmands pour les petits, Atelier BD pour tous.
- Mardi 31 juillet. 20h30. église de Léon.
20H30 Choeur basque GAZTELY ZAHAR
- Jeudi 2 Août au Lac
18h : Marché Nocturne et Repas organisé par la Country
- Dimanche 5 Août Sur les berges du lac
10h30 Messe de la St Hubert avec la bénédiction des chiens et de l'équipage.
11h45 Défilé de l'équipage, du lac jusqu'au centre du village. 12h15 Lâcher de pigeons voyageurs.
12h30 REPAS 10h-18h animations. Dressage chiens de troupeau, sonneries cors de chasse, chiens de meute,
- Jeudi 9 Août Place de La Poste
17h - VIDE ATELIER organisé par 100% Art
- Vendredi 10 Août Eglise de Léon
21h00 CONCERT du Groupe ADAGIO
- Dimanche 12 Août La Huchette
Salon du livre organisé par Maryse Lartigau et «Au fil des loisirs et de la culture»
- Samedi 18 Août : au lac
11h00-18h00 : OFNI (Objets Flottants non identifiés)
- 19h Repas & CONCERT gratuit SCENE O LAC
- Dimanche 19 août au lac
10h30 messe par le secours catholique et l'association Nata Repas et animations et expositions l'après-midi.
- Jeudi 23 Août Place de La Poste
19h : LEON EN RUE LIBRE organisé par LA FABRIQUE Restauration /
2 CONCERTS gratuits
- Dimanche 26 Août : La Huchette
VIDE GRENIER
- Samedi 8 septembre :
FORUM DES ASSOS au Lac



4^{ème} Rencontres
GOURMANDES
autour de la BD
28, 29 JUILLET
10h-13h30 Médiathèque

2^{ème} édition des OFNI
**Objet Flottant
Non Identifié**
par les amis de Festaloun
et lous Palots
**SAMEDI 18 AOÛT
14H-18H**
Ouvert à tous.
réglement renseignements en
mairie
lartigau.mairie@leon.fr
19H repas par lous Palots
**21H «Scène O lac»
CONCERT gratuit**

